

Mesdames et Messieurs
Les Chefs des Établissements
De l'Académie de Poitiers

Angoulême, 17 novembre 2014

Le proviseur

Secrétariat
Du Chef de Travaux

Affaire suivie par
Hervé MARTIN
Chantal BIARD
Téléphone
05.45.61.83.18
Télécopie
05.45.61.83.29

Courriel
ce.0160004t@ac-poitiers.fr
francis.ormea@ac-poitiers.fr
chantal.biard@ac-poitiers.fr
herve.martin@ac-poitiers.fr

Adresse postale

Rue Joachim du Bellay
BP 1369
16016 Angoulême

Cher(e) Collègue,

**VOS ÉLÈVES SONT INVITÉS À VENIR DÉCOUVRIR
NOTRE ÉTABLISSEMENT DU**

LUNDI 13 JANVIER 2015

AU

VENDREDI 10 AVRIL 2015

Les modalités d'accueil pour vos élèves en mini-stage sont définies de la façon suivante :

▪ **Pour le Lycée professionnel**, les élèves seront accueillis uniquement dans les disciplines en liaison avec la spécialité choisie (2 élèves maximum par ½ journées).

▪ **Pour le Lycée Général et Technologique**, ils seront accueillis pour la filière « arts appliqués » ou pour certains enseignements d'exploration de seconde dispensés au lycée par groupe maximum de 12 élèves par ½ journée. Pour la filière STI2D et STL, réservées en priorité à des élèves issus de classes de seconde générale et technologique 3 élèves maximum par ½ journée seront accueillis.

Un calendrier, joint à ce courrier, précise les dates d'accueil dans les différentes filières et enseignements d'exploration.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux la venue des élèves, je vous demanderai de prendre contact par courriel avec M. Francis ORMEA, Chef de Travaux, en précisant les filières et enseignements d'exploration souhaités ainsi que le nombre d'élèves intéressés.

Une convention devra être établie entre nos établissements pour définir les modalités d'accueil.

Je reste, bien entendu, également à votre disposition.

Cordialement.

Le Proviseur

Viviane LEMBERT